



Rivière-Beaudette

Municipalité de Rivière-Beaudette
Aux contribuables de la susdite municipalité
Avis public

Est par les présentes données par la soussignée, directrice générale, de la susdite municipalité que :

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL 2025-17

Conformément à la loi, la municipalité de Rivière-Beaudette informe la population que le Conseil Municipal étudiera une demande de PIIA concernant le lot 3 767 004 appartenant à Lan Hai Feng.

Cette demande vise l'analyse d'une demande de réfection et d'entretien du dépanneur "Le Roi de la bière".

Le conseil tient par la présente, à informer toutes personnes ou organismes intéressés, qu'ils pourront se faire entendre par le conseil lors de l'assemblée du 10 novembre 2025 relativement à cette demande.

Donné à Rivière-Beaudette, ce 21^{ième} jour du mois d'octobre de l'année deux mille vingt-cinq.

Natasha Pagé,
Directrice générale